

La Médée de Corneille, première furie vindicative

Médée incarne depuis l'Antiquité l'effet dévastateur de la passion de vengeance. La première tragédie de Corneille, créée en 1635 est encore fortement marquée par le goût baroque de l'excès. Par ailleurs, et cela n'est pas pour surprendre, le jeune auteur, bon latiniste, se tourne vers la mythologie, emprunte aux Anciens, non sans se mettre à l'école de ses prédécesseurs modernes. Toute la tragédie est centrée sur la vengeance, l'influence grandissante de cette terrible passion dans l'âme de Médée, ses effets dévastateurs.

Parmi les femmes excessives, la Médée de Corneille occupe l'un des premiers rangs pour ce qui est de la vigueur et de la véhémence. Il peut être éclairant de la comparer à ses modèles antiques, pour l'essentiel à la Médée d'Euripide et à celle de Sénèque.

L'esprit de vengeance « n'est pas le trait essentiel du caractère de la Médée d'Euripide¹ », assure E. Forsyth, car elle est excessive dans toutes ses passions, dans son amour pour Jason comme dans sa haine après sa répudiation. Sa décision de vengeance intervient tard, après un conflit intérieur, comme le seul moyen qui lui reste de donner libre cours à sa passion, quelle qu'elle soit. Si l'offense qu'elle a subie mérite une revanche, la vengeance qu'elle exerce est excessive à cause de « l'intensité de la passion qui la possède ».

La Médée de Sénèque s'abandonne dès les premières scènes à la passion de vengeance, que le Latin considère comme entièrement criminelle – dans son traité *De la Colère*², il décrit ce que peut être le théâtre de la vengeance :

Il faut montrer sa rage effrénée et foudroyante, il faut lui rendre ses apprêts habituels garrots, croix, feux allumés autour des corps empalés.

Chez lui, le tragique réside dans le « spectacle des souffrances »³ qu'infligent à l'homme toutes les circonstances malheureuses de la vie. Mais l'homme possède le moyen d'atténuer les ravages des passions humaines en les maîtrisant, par l'exercice de la raison, par l'application de la doctrine stoïcienne. Ainsi, lorsque le protagoniste dans les tragédies de Sénèque « révèle une passion en réduisant au silence la voix de la raison », l'auteur montre la passion qui monte sans cesse jusqu'à atteindre son paroxysme et éclater « au point culminant de la pièce contre la victime impuissante ». C'est ainsi qu'il cherche à inspirer à son public « l'horreur des passions »⁴, et particulièrement, dans la *Médée*, celle de la passion vindicative, dans un but moralisateur.

La première héroïne tragique de Corneille comporte des ressemblances avec ces deux modèles, elle n'est pas uniquement animée par la passion de vengeance, mais c'est pour l'accomplir qu'elle déploie vigueur et excès.

¹ E. Forsyth, *La tragédie française de Jodelle à Corneille (1530-1640). Le thème de la vengeance*, Paris, Nizet, 1962, p. 95.

² III. 3. 6.

³ Forsyth, p. 102.

⁴ Forsyth, p. 103.

Corneille a laissé deux opinions contradictoires à son sujet. Revenant sur ce personnage dans l'*Examen* de 1660, il la charge de moins de culpabilité que ne l'avait fait Sénèque : il considère « qu'elle attire si bien de son côté la faveur de l'auditoire qu'on excuse sa vengeance après l'indigne traitement qu'elle a reçu de Créon et de son mari », et il dépeint le pouvoir de Créon comme beaucoup plus corrompu, plus cynique que dans les tragédies précédentes. Il humanise aussi beaucoup Médée, afin de parvenir à ce qu'« on (ait) plus de compassion du désespoir où ils l'ont réduite que de tout ce qu'elle leur fait souffrir ». Mais dans la dédicace « À Monsieur P.T.N.G. », ne pouvant se détacher du mythe qui fait de Médée une infanticide, il l'avait présentée comme incarnant « le crime en son char de triomphe ». A-t-il changé d'avis avec le temps ? Ou a-t-il toujours été partagé entre l'horreur du crime et la sympathie pour la criminelle ?

L'un des traits qui atténue la culpabilité que Sénèque faisait peser sur l'héroïne apparaît dès le début de la pièce : Corneille montre dès l'exposition la perfidie de Jason, « amoureux par maxime d'État⁵ », qui explique dans un discours de casuiste, comment le bannissement de son épouse, dont la tête est exigée par la Colchide, est la condition de la paix entre les deux états : Acaste, roi de Colchide

[...] propose la paix sous des conditions.
Il demande d'abord et Jason et Médée.
On lui refuse l'un et l'autre est accordée⁶ [...]
Car sans doute à quitter l'utile pour l'honnête
La paix s'en allait faite aux dépens de ma tête⁷.

Quand Médée apparaît à son tour, à la troisième scène, et lance son invocation aux « Souverains protecteurs des lois de l'Hyménée »⁸, la véhémence qu'elle y met est incontestablement celle de l'épouse bafouée. Cruellement consciente de l'injure dont elle est victime, elle en appelle à toutes les divinités infernales et « barbares », afin qu'ils l'aident à se venger de cette injustice. Comme elle le rappelle elle-même, elle a déjà un lourd passé :

Il n'est point de climat dont mon amour fatale
N'ait acquis à mon nom la haine générale,
Et ce qu'ont fait pour vous mon savoir et ma main
M'a fait un ennemi de tout le genre humain⁹.

Dès sa jeunesse, l'amour lui a fait commettre les pires crimes :

Le Dragon assoupi, la toison emportée,
Ton tyran massacré, ton père rajeuni,

⁵I. 1. v. 28.

⁶I. 1. v. 120-22.

⁷I. 1. v. 130-31.

⁸I. 3. v. 197.

⁹III. 3. v. 793-96.

Je devins un objet digne d'être banni.

Mais tous ces crimes ne lui valent désormais qu'indifférence de la part de l'époux volage :

Jason m'a fait trahir mon pays et mon père.
Et me laisse au milieu d'une terre étrangère
Sans support, sans amis, sans retraite et sans bien,
La fable de son peuple et la haine du mien.¹⁰

Lassé d'elle, il s'est épris de Créuse, fille de Créon, roi de Corinthe, qui a accueilli le couple en fuite après ces forfaits. D'un commun accord, les deux hommes ont décidé de se débarrasser de Médée en usant d'un prétexte politique, celui de la paix civile¹¹ et même d'une morale qui vise à exclure tout criminel de la cité, si bien que l'injustice du pouvoir s'ajoute à celle de l'époux :

Va, purge mes États d'un tel monstre que toi,
Délivre mes sujets et moi-même de crainte¹².

lui ordonne Créon, en une volonté hypocrite de purifier l'espace du royaume. Médée, la criminelle, perçoit bien l'injustice de cet acte et c'est elle, comme le souligne Marie-Odile Sweetser, qui « met Créon en accusation¹³ ». Elle note d'abord ce que Marc Fumaroli appelle l'« hypocrisie pharisaïque¹⁴ » du roi, « qui s'empare de Jason et rejette celle qui a fait Jason » :

Vous voulez qu'on l'honore et que de deux complices
L'un ait votre couronne et l'autre des supplices¹⁵.

Puis elle dénonce la mauvaise foi du roi envers elle, son « acte d'intérêt machiavélique¹⁶ » visant à la bannir, puisqu'il l'a accueillie, en connaissant parfaitement son passé :

Mais vous les saviez tous quand vous m'avez reçue¹⁷ (mes crimes)

D'ailleurs l'accusation de crime portée contre elle n'est pas légitime à Corinthe :

¹⁰ I. 4. v. 293-97.

¹¹ Créon répète les mots de Jason : « J'ai racheté la paix à ces conditions », v. 392.

¹² II. II. 1.v. 376-77.

¹³ M.-O. Sweetser, « Refus de la culpabilité : Médée et Corneille », in *Travaux de Littérature*, n° VII, La culpabilité dans la littérature française, Klincksieck, 1995.

¹⁴ M. Fumaroli : « De Médée à Phèdre, naissance et mise à mort de la tragédie cornélienne », in *Héros et orateurs, Rhétorique et dramaturgie cornélienne*, Paris, Droz, 1990, p. 504.

¹⁵ II. 2. v. 453-54.

¹⁶ A. Stegmann, « La Médée de Corneille », in *Les Tragédies de Sénèque et le théâtre de la Renaissance*, Paris, éd. CNRS, 1963, p. 116.

¹⁷ II. 2. v. 473.

Je suis coupable ailleurs mais innocente ici¹⁸.

Médée essaie à plusieurs reprises de persuader son interlocuteur de ne pas la rejeter. Elle n'est pas aveuglée par sa passion au point de ne pas pouvoir faire preuve de tact¹⁹. Elle cherche à lui suggérer de se comporter en bon Prince :

Est-ce user comme il faut d'un pouvoir légitime
De me faire coupable et jouir de mon crime²⁰ ?

Dans cette démarche, elle est plus proche de « la loi » à suivre, du devoir que devrait incarner le roi, que Créon lui-même. (Chimène reprendra cette attitude de dialogue et de persuasion à l'égard du détenteur du pouvoir, mais ce sera au nom d'une conception toute différente de la vengeance.) Aussi Médée, doublement bafouée, inspire-t-elle bien « la faveur » et la sympathie. De plus, son amour persistant pour l'époux volage, qui réapparaît par éclipses, ajoute encore à son humanité :

Je t'aime encor Jason malgré ta lâcheté.
Je ne m'offense plus de ta légèreté,
Je sens à tes regards décroître ma colère.²¹ [...]
Pour de si bons effets laissez-moi l'infidèle
Il est mon crime seul si je suis criminelle²².

Elle essaie aussi de le persuader de fuir avec elle, préférant l'amour à la vengeance :
Fuis-les tous deux pour moi, suis Médée à ton tour,
Sauve ton innocence avecque ton amour²³.

Mais Jason reste sourd à ses implorations, et avec l'introduction du rôle d'Égée, Corneille aggrave encore sa culpabilité, puisque lors de l'enlèvement de Créuse par le vieux roi d'Athènes, Jason aurait pu se dégager de son engagement envers Créon, mais qu'il s'est précipité pour sauver la jeune fille, donnant ainsi la preuve que les raisons politiques qu'il allègue pour renvoyer Médée ne sont que de faux prétextes.

Enfin, par l'importance donnée à l'effort d'intériorisation de Médée, au conflit qui la déchire entre sentiments maternels et vengeance, Corneille s'écarte encore de Sénèque, et reprend plutôt le conflit déjà esquissé chez Euripide. Chez le Latin, l'accent est surtout mis sur l'acte même du meurtre des enfants, vers lequel « tout le drame tend »²⁴. Le débat de conscience entre la pitié et

¹⁸ II. 2. v. 484.

¹⁹ Alors que l'Alphésibée de Hardy, chez qui la jalousie déclençait immédiatement une passion de vengeance, avide, cruelle, en manquait.

²⁰ II. 2. v. 445-46.

²¹ III. 4. v. 921-23

²² II. 2. v. 440-41.

²³ III. 4. v. 903-04.

²⁴ Stegmann, *op. cit.*, p.121.

la vengeance ne prend que quelques vers²⁵, alors que la scène de carnage est étirée par le plaidoyer de Jason après le premier infanticide, qui accentue d'autant l'horreur du second.

Corneille atténue l'odieux de l'acte : il n'y consacre que huit vers et met en avant le dilemme. C'est en effet chez Médée qu'apparaît l'idée d'un nœud tragique fondé sur le dilemme, sur le débat de conscience entre deux sentiments opposés et que l'accent n'est plus mis sur le pathétique des méfaits d'une passion immorale. Le débat de conscience entre la femme avide de vengeance et la mère qui aime ses enfants initie une nouvelle conception du ressort tragique, qu'aucune autre « furie » ne reprendra, nous semble-t-il (chez Cléopâtre l'amour maternel ne subsiste qu'en une seule trace), mais qui sera à l'origine du traitement que Corneille réservera aux passions dans ses tragédies à venir.

Au moment de sacrifier ses enfants pour accomplir une vengeance complète (« Il aime ses enfants ce courage inflexible, / Son faible est découvert, par eux il est sensible, / Par eux mon bras armé d'une juste rigueur / Va trouver des chemins à lui percer le cœur »²⁶ [...] « Je vous perds, mes enfants, mais Jason vous perdra »²⁷), elle est prise de pitié. L'amour maternel réapparaît avec autant de force qu'il avait été refoulé :

Mais ils sont innocents²⁸ ;
Mais quoi, j'ai beau contre eux animer mon audace,
La pitié la combat et se met en sa place.
De l'amour aussitôt je tombe à la colère,
Des sentiments de femme aux tendresses de mère.
Cessez dorénavant, pensers irrésolus
D'épargner des enfants que je ne verrai plus²⁹.
Mais ma pitié retourne et revient me braver;
Je n'exécute rien, et mon âme éperdue
Entre deux passions demeure suspendue³⁰.

Ainsi le monstre qui fait horreur est aussi montré comme une amoureuse et comme une mère, déchirée entre les deux exigences de la nature et de la passion.

La force passionnelle de son « Moi », dégagée de toute velléité de compromis, va se raidir et s'affirmer sous une forme absolue. Son « esprit jaloux »³¹, sa « jalouse fureur »³² la conduisent à menacer Jason de « carnages » et de meurtres :

Tout ce qu'en ta faveur fit mon amour extrême
Je le ferai par haine et je veux pour le moins

²⁵ III. 4. v. 926-30.

²⁶ V. 2. v. 1360-64.

²⁷ V. 2. v. 1376.

²⁸ V. 2. v. 1357.

²⁹ V. 2. v. 1366-67.

³⁰ V. 2. v. 1372-74.

³¹ I. 2. v. 195 et IV. 1. v. 992.

³² II. 4. v. 571.

Qu'un forfait nous sépare ainsi qu'il nous a joints;
Que mon sanglant divorce en meurtres, en carnages
S'égale aux premiers jours de notre mariage³³.

Ainsi donc « lorsqu'en elle l'amour fait place à la haine, il n'y a pas à inventer de conduite »³⁴; simplement, sa vengeance de femme trahie dépassera tous ses « essais » précédents. C'est alors seulement qu'elle incarne « le crime en son char de triomphe », mais il reste que son entreprise lui semble légitime, après ses multiples requêtes rejetées par Créon. Celui-ci, auteur de nombreuses injustices, n'a plus aucune légitimité à ses yeux; aussi peut-on dire avec J. E. Jackson « qu'elle a identifié la loi à son désir, ou s'est identifiée à la loi »³⁵. Sa puissance va se déployer dans une passion violente, où l'orgueil se mêle à la cruauté et à la combativité.

Cette combativité, précisément, est l'un des traits distinctifs du personnage de Corneille. Sénèque avait insisté surtout sur la cruauté de la vengeance, et il n'avait rien concédé à la passion qui anime Médée, pas même la vertu d'exalter et de stimuler le courage. Dans son traité *De la Colère*, il affirme :

La colère ne stimule pas l'âme aux exploits.³⁶

Et encore :

L'accomplissement de tous ses devoirs s'effectuera chez le sage sans le concours d'une force mauvaise.³⁷

Corneille au contraire semble se ranger plutôt à l'avis d'Aristote :

La colère est nécessaire, on ne peut sans elle venir à bout de rien; il faut qu'elle remplisse l'âme et enflamme les cœurs.³⁸

Sa Médée symbolise la lutte inexorable de l'individu contre un sort qui l'accable, essence même du tragique. Dans ce combat elle déploie la puissance d'une détermination qui n'est pas sans rappeler la morale stoïcienne :

L'âme doit se roidir plus elle est menacée,
Et contre la fortune aller tête baissée,
La choquer hardiment et sans craindre la mort
Se présenter de front à son plus rude effort³⁹.

³³ I. 4. v. 274-79.

³⁴ M. Bertaud, *op. cit.*, p. 465.

³⁵ J. Jackson, « Corneille : du triomphe de la vengeance à l'instauration de la loi », in *XVII^e siècle*, CLV, 1987.

³⁶ *De Ira*, Livre I. IX. 1

³⁷ *De Ira*, Livre II. XIII. 3.

³⁸ *Éthique à Nicomaque*, III. 9. 1116b.

L'échec amoureux, loin de la réduire au désespoir, peut raviver sa combativité :

Je brave la fortune et toute sa rigueur
En m'ôtant un mari ne m'ôte pas le cœur⁴⁰.

Cette combativité a sa source dans l'orgueil du personnage, et dans l'exaltation de soi :

C'est demain que mon art fait triompher ma haine,
Demain je suis Médée et je tire raison
De mon bannissement et de votre prison⁴¹.

À la question inquiète de Nérine : « Dans un si grand revers que vous reste-t-il ? », elle répond d'un mot éloquent :

Moi.
Moi, dis-je, et c'est assez [...]⁴²

Cette détermination qui l'apparente aux stoïciens, mais qu'il faut se garder de dire stoïcienne, car Médée est l'antithèse du sage, était déjà présente dans la pièce de Sénèque. Ainsi, Corneille a, selon les termes de J. Maurens, puisé « la morale de l'énergie »⁴³ chez le dramaturge latin, sans reprendre sa condamnation totale du personnage, qui atteint par sa volonté inexorable à une sorte d'héroïsme inhumain.

L'effet de cette détermination est horrible : cruauté et volupté atteignent chez Médée une force encore jamais vue à la scène, même dans les pièces du début du siècle. Elle fait preuve, malgré sa colère, d'une lucidité que Corneille accentue (Sénèque la jugeait « incapable d'écouter les conseils de la raison »⁴⁴), et dépasse par sa diabolique intelligence toutes les tacticiennes que nous avons rencontrées :

Il aime ses enfants, ce courage inflexible,
Son faible est découvert, par eux il est sensible.
Par eux, mon bras armé d'une juste rigueur,
Va trouver des chemins à lui percer le cœur⁴⁵.

La vengeance est également accompagnée de volupté, elle est source de plaisir :
L'amour à tous mes sens ne fut jamais si doux

³⁹ I. 4. v. 305-09.

⁴⁰ I. 4. v. 335-36.

⁴¹ V. 1. v. 1262-64.

⁴² I. 4. v. 316-317.

⁴³ J. Maurens, *La tragédie sans tragique, le néo-stoïcisme dans l'œuvre de Corneille*, p. 312.

⁴⁴ *De Ira*, livre III.

⁴⁵ III. 4. v. 957-60.

Que ce triste appareil à mon esprit jaloux⁴⁶. [...]

Elle évoque également l'« allégeance »⁴⁷ des douleurs par la vengeance, et sans doute la démesure de cette passion la dédommage-t-elle de ses frustrations et des injustices dont elle a été la victime. Elle tient enfin à voir l'accomplissement de sa vengeance pour mieux en jouir, trait que reprendront Cléopâtre et surtout Marcelle :

Ma vengeance n'aurait qu'un succès imparfait,
Je ne me venge pas si je n'en vois l'effet,
Je dois à mon courroux l'heur d'un si doux spectacle⁴⁸.

Mais à la haine vengeresse, seule présente dans la pièce de Sénèque, se mêle aussi le devoir de défendre sa dignité : elle agit aussi pour éviter que Créuse n'ajoute :

[...] ce déshonneur pour comble à [s]es misères
Qu'à [s]es enfants enfin Créuse donne des frères⁴⁹ ?

Elle se venge pour empêcher « ce mélange odieux, / Qui déshonore ensemble et [s]a race et les Dieux »⁵⁰. Peut-être trouve-t-on déjà ici les prémices de l'exigence morale que comportera la vengeance dans les tragédies suivantes.

Héritière de Sénèque, du théâtre de la cruauté du début du siècle, apparaissant à l'époque de la condamnation rigoureuse de la passion de vengeance, par les néo-stoïciens aussi bien que par les auteurs d'arts poétiques, la *Médée* de Corneille renouvelle amplement le thème de la vengeance. En refusant sa condamnation, son refoulement, Corneille en a fait le pivot de sa tragédie, et même si dans sa fonction et ses effets, elle s'apparente à ses devancières, elle n'en comporte pas moins des traits nouveaux, et qui font sa grandeur, toute monstrueuse qu'elle est : quête de la justice, courage immuable, délibération intellectuelle. Certains de ces traits se retrouveront chez Cléopâtre et Marcelle une dizaine d'années plus tard.

HELGA ZSÁK

Budapest

⁴⁶ IV. 1. v. 991-92, et V. 1. v. 1289 : « Je dois à mon courroux l'heur d'un si doux spectacle. »

⁴⁷ IV. 2. v. 1041.

⁴⁸ V. 1. v. 1287-89.

⁴⁹ III. 3. v. 885-86.

⁵⁰ III. 3. v. 891-92.